politique de stabilisation du prix des céréales, même s'il refuse de l'admettre.

Tout le monde sait que le parti d'en face préconise depuis des années un régime de double prix pour le blé, selon lequel l'agriculteur recevrait pour le grain de première qualité un prix sensiblement plus élevé qu'il ne retire des ventes sur les marchés internationaux. Je demande ce soir si le ministre des Approvisionnements et Services énonçait la politique gouvernementale lorsqu'il a déclaré récemment dans Assiniboia que nous devrions avoir un régime de double prix pour le blé qui prévoirait un minimum de $3 par boisseau pour les 1,000 premiers boisseaux vendus. J'estime que ce régime est nécessaire, monsieur l'Orateur, et qu'il doit être instauré sous peu si nous voulons conserver le plus d'agriculteurs possible sur les terres.

Dans le contexte actuel, l'agriculteur subventionne le consommateur de pain au Canada. Les autres pays subventionnent ou soutiennent le prix du grain, et l'agriculteur canadien livre concurrence non seulement à ces cultivateurs de blé, mais aussi au Trésor de leur pays. Le cultivateur de blé du Canada est nettement désavantagé. Il obtient probablement moins aujourd'hui pour un boisseau de blé qu'en 1949. Nous savons que les coûts ont grimpé, mais qu'est-il arrivé à l'agriculteur? Le prix du boisseau de blé a diminué en dépit de la montée en flèche de ses frais d'exploitation.

Ce qui est inéquitable devra être modifié si nous voulons préserver le mode de vie rural qui constitue une partie si importante de la vie au Canada. C'est possible. Je ne veux pas sous-estimer l'importance de cette question. Toutes les grandes associations agricoles ont prôné un régime de dualité des prix pour le grain. Un prix de $3 le boisseau pour les 1,000 premiers boisseaux assurerait à presque tous les cultivateurs un revenu minimal de $3,000 par année. Le cultivateur toucherait ensuite ce que lui rapporterait les ventes à l'étranger et aujourd'hui, comme nous le savons tous, cela représente beaucoup moins que $3 le boisseau. Si nous ne réalisons pas cet objectif, nous verrons de plus en plus de cultivateurs quitter la terre chaque année. La commission d'étude de l'agriculture a déclaré que le gouvernement devrait intervenir moins directement et que les fermes deviendraient plus grandes et plus rentables. Je ne souhaite pas que cela se produise car je crois que le cultivateur fait bien son travail.

L'exploitation agricole familiale est d'une réelle valeur sociale et le seul moyen de la préserver est d'aider le cultivateur moyen et le petit cultivateur à accroître leur revenu. Une méthode équitable à cette fin serait le régime de double prix pour le grain. Sans cela, l'exploitation agricole familiale disparaîtra et les petites villes et les grandes pourraient suivre. Fondamentalement, le choix est peut-être d'ordre social, mais il est important que nous dépensions de l'argent pour aider le cultivateur. C'est ce que veut le cultivateur et non le bill de stabilisation et c'est l'un des changements qu'il demandait d'apporter au bill. Tous, nous nous rendons compte qu'il nous faut faire quelque chose de ce genre si nous voulons aider le cultivateur.

J'espère que le ministre énoncera la politique du gouvernement. J'espère également que l'aimable secrétaire parlementaire dira que, dans peu de temps, nous aurons le régime de double prix pour le blé et que le cultivateur recevra au moins $3 le boisseau pour les 1,000 premiers boisseaux.

M. Barnett J. Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Je remercie le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) d'avoir employé le qualificatif aimable en me désignant; je dirai à mon tour qu'il est l'incurable socialiste de Yorkton-Melville. Il conviendra, je pense, après l'ivresse de la victoire, qu'il est regrettable que Jim Hooker n'ait pas été élu, ce qui aurait donné une voix au cultivateur de l'Ouest pour remplacer celle qu'il a perdue tragiquement par suite de la mort du bien-aimé Ab Douglas.

Parlant au pied levé à Assiniboia, le ministre s'est borné à exposer les avantages du régime de double prix du blé pour l'Ouest. Le ministre a aussi signalé qu'il faudrait tenir compte de certains autres facteurs avant d'établir une politique gouvernementale à ce sujet.

LES PORTS—PICTOU (N.-É.)—LES AMÉLIORATIONS PORTUAIRES

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, le 9 novembre, j'ai posé une question au ministre des Transports (M. Jamieson) au sujet des quais et autres installations à Pictou, Nouvelle-Écosse. Le ministre m'a alors répondu qu'il était allé à Pictou, qu'il s'était rendu compte du problème en question et qu'il communiquerait avec moi. Je dois dire en toute justice qu'il n'a pas eu le temps de le faire. Cependant, il a eu l'amabilité de me donner certains renseignements le jour où je lui ai posé ma question.

Ce soir, j'aimerais faire consigner au compte rendu certaines questions auxquelles je voudrais des réponses. Je voudrais aussi, avec votre permission, porter à la connaissance du ministre, par l'intermédiaire du député de Rocky Mountain (M. Sulatycky) certains mémoires présentés par des notables et des organismes de la ville et du comté de Pictou. Il est manifeste que toute la région de Pictou est actuellement en voie d'expansion. Il y a plusieurs importantes industries aux environs de la ville de Pictou et tout indique que Pictou deviendra le centre d'une région industrielle à évolution rapide. Du moins, c'est ce que nous espérons tous.

Même si les fonctionnaires responsables de la ville de Pictou et du comté de Pictou sont encouragés par le travail qu'exécute en ce moment le ministère des Transports en exploitant des transbordeurs à Caribou, près de Pictou, les personnes responsables et les industriels estiment que le ministère devrait peut-être se concentrer davantage sur l'amélioration des installations portuaires dans la ville même, c'est-à-dire dans le port de Pictou, au lieu de dépenser des sommes considérables dans la région de Caribou où certains obstacles d'ordre physique empêchent l'exploitation satisfaisante d'un service de transbordeur moderne. Autrement dit, lorsque l'annonce a été faite, d'aucuns ont estimé qu'il vaudrait mieux réduire graduellement le service Caribou-Wood Island et de le remplacer par un transbordeur plus moderne qui assurerait le service entre Pictou et Charlottetown, en utilisant un bâtiment moderne du type qu'on emploie pour la traversée Cap Tourmentin-Borden, ou encore du type *Bluenose* employé à Yarmouth.

Le Chambre de Commerce, le maire et les conseillers municipaux de Pictou, la Commission de planification du comté de Pictou ainsi que d'autres, ont signalé qu'il y aurait lieu de créer maintenant le genre d'usine et d'effectuer les améliorations portuaires attendues depuis longtemps. D'après ce que l'on me dit, les conditions de navigation de nuit au terminus de Caribou sont mauvaises.